



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EAST BROUGHTON

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
19 DÉCEMBRE 2022**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité d'East Broughton tenue au lieu des séances, ce **19 décembre 2022** à 19 h 30 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Jean-Paul Grondin
Siège #2 - Darrell Paré
Siège #3 - Julie Leblond
Siège #4 - Samantha Jalbert-Paré
Siège #5 - André Roy
Siège #6 - Rénald Drouin

Est/sont absents à cette séance :

M. Jean-Benoit Létourneau, Maire

Monsieur Grondin souhaite de joyeuses fêtes à tout le monde et remercie tout le personnel de la Municipalité.

Formant quorum sous la présidence de monsieur le pro maire, Jean-Paul Grondin. Monsieur André Vaillancourt, directeur général et greffier-trésorier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Monsieur le maire Jean-Benoit Létourneau n'a pu être présent à la rencontre étant retenu par son travail. De plus, puisque cette étape de présentation des états financier 2021 est un prérequis pour pouvoir travailler et finaliser le budget 2023. Toute journée supplémentaire de délai aurait retardé la préparation du budget. Veuillez prendre note que le maire est avec nous par le biais d'internet en visio-conférence.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le pro-maire déclare la séance ouverte.

2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance. Les conseillers ne désirent pas ajouter de sujets à l'ordre du jour.

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Jean-Paul Grondin fait la lecture de l'ordre du jour.

1 - OUVERTURE DE SÉANCE

2022-12-8400



4536

N° de résolution
ou annotation

*Procès-verbal
de la Municipalité d'East Broughton*

- 2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION
- 3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4 - SUJETS À DISCUTER
 - 4.1 - Présentation des états financiers 2021
 - 4.2 - Acceptation des états financiers 2021
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Darell Paré et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE

4 - SUJETS À DISCUTER

4.1 - Présentation des états financiers 2021

Présentation des états financiers par madame Sandra Audit.

2022-12-8401

4.2 - Acceptation des états financiers 2021

Attendu que les états financiers ont été présentés le 19 décembre à la séance du conseil.

Attendu que la publication de l'avis public a été distribuée par la poste dans le délai prescrit.

Attendu que nous sommes satisfaits de la présentation produite des états financiers 2021 par Mme Sandra Audit de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

Celui-ci a généré des revenus de 3 694 203 \$ et des dépenses de 3 646 680 \$ dû au remboursement de la dette de 822 172 \$.

Il est proposé par Samantha Jalbert-Paré et résolu à l'unanimité d'accepter la présentation des états financiers, tel que présenté par madame Sandra Audit de la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton. Celui-ci a généré des revenus de 3 694 203 \$ avec un déficit de fonctionnement de 2 790 567 \$ que la Municipalité devra combler par un règlement d'emprunt.

ADOPTÉE

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions de l'assistance concernant la dette accumulée, le service de la dette, comment régler la situation.

Est-ce que on peut faire confiance à l'administration ?

Question à Mme Audit : est-ce qu'il y eu fraude ou négligence ??? réponse : il y a eu négligence, c'est la première fois que je vois ça en 22 ans de carrière.

2022-12-8402

6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée. Il est 20 h 40.

ADOPTÉE

4536



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal
de la Municipalité d'East Broughton

Jean-Paul Grondin
Jean-Paul Grondin,
Pro-Maire

André Vaillancourt
André Vaillancourt
Directeur général et greffier-trésorier

Je, soussigné, Jean-Paul Grondin, pro-maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jean-Paul Grondin
Jean-Paul Grondin, Pro-Maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné, André Vaillancourt, directeur général et greffier-trésorier, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de d'East Broughton.